RASSEMBLEMENT DES ÉTUDIANTS AUTONOMES DEVANT LE MINISTÈRE

La démonstration de force

La Coordination nationale autonome des étudiants a réussi, hier, une véritable démonstration de force. Ils étaient des centaines d'étudiants issus de différentes universités et écoles supérieures du pays à manifester devant le siège du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Mehdi Mehenni - Alger (Le Soir) - Plus que jamais unis, des centaines d'étudiants ont répondu, hier, à l'appel de la Coordination nationale autonome des étudiants, pour un rassemblement devant le siège de la tutelle qui n'avait rien à envier aux manifestations organisées dans les pays développés, tant sur le plan de l'organisation que celui du comportement ou encore du choix des slogans.

Venus de différentes universités, instituts ou écoles supérieures du pays (Annaba, Constantine, Sétif, Béjaïa, Bouira, Tizi Ouzou, Boumerdès, Alger, Blida, Mostaganem et Oran), les étudiants et étudiantes «autonomes» ont réussi à boucler le siège du ministère de l'Enseignement supérieur dès 9h du matin, accrochant leurs pancartes et leurs banderoles sur le portail principal d'accès à ce département.

Pour cette fois-ci, les policiers, qui avaient sévèrement réprimé le précédent rassemblement, ont plutôt assisté en spectateurs, bien qu'un important dispositif de police anti-émeute était disposé non loin des lieux. Du côté des étudiants, aucun dépassement n'a été enregistré, bien au contraire. Brandissant des banderoles sur lesquelles on pouvait lire «Libérez la science et elle fera le reste», «l'Université n'est pas une entreprise, le savoir n'est pas une marchandise», «vive la lutte car seule la lutte paye», les étudiants ont invité leurs délégués, qui représentent les différentes universités et écoles supérieures du pays, à s'exprimer à tour de rôle sur la situation. Ces derniers étaient unanimes à dénoncer «la pression et les menaces de l'administration ainsi que la manipulation des organisations estudiantines satellites et non représentatives qui visent à diviser leurs rangs». Dans la plateforme de revendications qu'ils ont rendu publique, les étudiants autonomes exigent «la démocratisation de l'université à travers l'élection de ses recteurs, doyens et chefs de département, la concertation entre ses différents acteurs dans la prise de décisions, la reconnaissance des comités autonomes comme seuls et uniques représentants légitimes des étudiants ainsi que la dissolution des organisations estudiantines satellites».

Photo : Samir Sid

Les étudiants ne décolèrent pas.

Les étudiants autonomes appellent également à «l'élaboration de textes régissant les deux systèmes, classique et LMD, et laisser libre choix aux étudiants d'opter pour l'un ou pour l'autre, la réouverture des concours du magister avec plus de postes, l'accès au master I et II sans condition pour tous les titulaires du diplôme de licence, la valorisation des diplômes universitaires et des instituts et leur reconnaissance par la Fonction publique ainsi que la réhabilitation du CAPA conformément aux anciennes dispositions.

Sur le plan social, ces derniers revendiquent «une meilleure prise en charge de l'étudiant en commençant par l'augmentation de la bourse d'études qui passera à 15 000 DA le trimestre, l'amélioration du service de transport universitaire et la réduction des tarifs du transport en commun pour les étudiants, la construction d'infrastructures conséquentes et la dotation de toutes les universités de différents moyens de loisirs et divertissement».

M. M.

ILS EXIGENT L'APPLICATION DU RÉGIME INDEMNITAIRE

Les chercheurs du centre nucléaire dénoncent le mépris de leur tutelle

La mobilisation ne faiblit pas aux Centres de recherche nucléaire sous tutelle du Commissariat à l'énergie atomique. Les chercheurs y ont organisé hier un rassemblement pour réitérer leurs revendications sans pour autant que le commissaire les reçoive.

Nawal Imès - Alger (Le Soir) - Ambiance contestataire hier aux abords du centre de recherche nucléaire faisant face à l'hôtel El-Aurassi.

Des chercheurs s'y sont donné rendez-vous pour dire toute leur colère du traitement que leur réserve leur tutelle. Le dispositif policier discret mis en place n'a pas dissuadé les chercheurs. Ils ont mis en place des banderoles résumant leurs revendications.

En colère, ils n'ont pas perdu pour autant leur sens de l'humour. Ils ont créé une page sur Facebook dans laquelle non seulement, ils répertorient leurs actions mais postent des caricatures tournant en dérision leur situation. Ils ne perdent cependant pas de vue leurs revendications. Les chercheurs se plaignent du flou qui entoure le statut juridique du centre de recherche qui fait qu'ils ne peuvent être considérés ni comme fonctionnaires ni comme chercheurs permanents

Un argument dont use leur tutelle pour ne pas répondre positivement à leurs doléances et en les renvoyant au statut du centre non encore finalisé.

Le commissaire leur avait pourtant assuré que la mouture avait été finalisée en décembre.

Une finalisation qui s'est faite sans concertation avec les concernés qui ont dû se contenter d'une rapide présentation de quelques volets dudit statut sans pouvoir émettre des réserves ou l'enrichir. «Un simulacre de dialogue», commente en colère un chercheur qui explique que les revendications des chercheurs sont loin d'être anecdotiques, elles engagent au contraire l'avenir du centre, indiquent les chercheurs qui craignent que la politique actuelle menée par le commissaire ne mène à la fuite massive de la matière grise.

Photo : DR

Le bras de fer continue.

A l'origine du mouvement de colère des chercheurs, des revendications liées à leur statut.

Ils s'insurgent «contre la non-application, par l'administration du Comena, des dispositions réglementaires relatives au régime indemnitaire du chercheur permanent et l'absence d'un canal de concertation et de dialogue sur la question importante du statut particulier des personnels des centres de recherche du Comena». Dans leur communiqué rendu public, les chercheurs déplorent «le manque de considération manifeste de la part de notre hiérarchie au sujet de nos préoccupations les plus légitimes. En effet, suite à la parution du décret exécutif n°10-250 du 20 octobre 2010 instituant le régime indemnitaire du chercheur permanent, nous avons usé de toutes les voies de recours légales pour faire parvenir nos doléances» et dénoncent le fait que leurs requêtes envoyées au commissaire à l'énergie atomique le 25 novembre 2010 et celles adressées au ministre de l'Energie et des Mines le 19 janvier 2011 et le 2 mars 2011 pour l'application dudit décret se sont avérées vaines, à ce jour.

Ils dénoncent «solennellement l'interprétation sélective et insidieuse des textes réglementaires ainsi que la mauvaise volonté manifeste de la part de l'administration centrale du Comena, concernant la prise en charge de nos préoccupations».

Les chercheurs promettent de rester mobilisés.

N. I.